



# MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## La Ministre déléguée

Paris, le 03 juin 2021

Réf : ARM/SGA/DPMA/SDMC/BM2C  
1D21011243

*Mesdames et Messieurs  
les Préfets et Hauts-commissaires*

**OBJET** : Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" en Indochine, le mardi 8 juin 2021.

**P. JOINTE** : Message de Madame la Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

Le décret n° 2005-547 du 26 mai 2005 institue le 8 juin de chaque année, Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" en Indochine.

À cette occasion, je présiderai, le mardi 8 juin 2021, une cérémonie organisée dans la soirée, à Paris, sous l'Arc de Triomphe, dans le respect des prescriptions du gouvernement concernant les rassemblements et événements publics dans le cadre de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire.

Il vous appartient de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que soit organisée une cérémonie au chef-lieu de votre département et d'y inviter les anciens combattants dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

J'appelle votre attention sur le fait que le site <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/8-juin> proposera une page dédiée à cette commémoration, contenant des informations historiques et mémorielles permettant d'en comprendre le sens.

Vous trouverez, ci-joint, le message que j'adresse au monde combattant et que vous voudrez bien diffuser et relayer vers les mairies de votre département par les moyens que vous jugerez appropriés.

Je rappelle enfin que, comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments publics devront être pavoisés.

  
Geneviève DARRIEUSSECQ



## MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

La ministre déléguée

### **Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine**

8 juin 2021

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants

Ce 8 juin, la nation française rend un hommage solennel aux morts pour la France en Indochine. En s'inclinant avec respect devant les anciens combattants de 40 et de 45, devant les anciens de la **guerre d'Indochine**, la France affirme une nouvelle fois sa reconnaissance à ceux qui ont combattu sous notre étendard et porté nos armes.

La République n'oublie aucune guerre, aucune génération du feu, aucune mémoire. Elle se souvient de l'histoire douloureuse que fut le coup de force japonais du 9 mars 1945 et de l'âpreté du conflit indochinois.

De 1946 à 1954, ce sont 500 000 membres du corps expéditionnaires français qui ont servi notre pays. **A l'instar du lieutenant Bernard de Lattre, tué au combat il y a 70 ans, ils l'ont fait avec dévouement et sens du devoir, parfois dans l'indifférence ou dans l'incompréhension.** Dans les airs, sur les mers, sur la terre, en combattant, en soignant, en assurant la logistique et le soutien, les militaires, supplétifs et personnels des armées ont lutté contre un adversaire résolu et ardent, en défiant la dureté des éléments et de la géographie, en repoussant la fatigue et la peur. Nombreux sont ceux qui ont subi une usante captivité, la plupart d'entre eux n'en sont pas revenus.

Aujourd'hui, nous transmettons avec ferveur cette mémoire et nous saluons celles et ceux qui la portent. Elle nous rappelle que notre pays peut compter, génération après génération, sur des hommes et des femmes prêts à l'engagement et au combat.

Aujourd'hui, nous rappelons également notre attachement à cette mémoire partagée, socle de notre amitié avec l'adversaire d'hier devenu un partenaire durable.